Accusé de réception en préfecture 030-213001894-20251001-2025-6245-AR Date de télétransmission : 08/10/2025 Date de réception préfecture : 08/10/2025

Date d'affichage le 09/10/2025 Direction des Ressources Humaines

République Française



| DRH | 2025 | 09 | 6245 |
|------------|-------|------|------|
| Thématique | Année | Mois | N° |

ARRETE MUNICIPAL

SERVICE/DIRECTION: GCA/DRH AM

003936

OBJET: PERSONNEL COMMUNAL DELEGATION DE SIGNATURE

Madame MARTHOS LINDA

Adjoint Administratif Principal de 1ère classe

Le Maire de la Ville de Nîmes.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R 2122-10;

VU le décret n° 2017-270 du 1er mars 2017 relatif à la délégation des fonctions d'officier de l'état civil exercées

. VU l'arrêté municipal référencé 2020-2894 portant délégation de signature à Madame MARTHOS LINDA

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du 15 octobre 2025, l'arrêté municipal susvisé référencé 2020-2894 est abrogé.

A la même date, Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire de NIMES, donne sous sa surveillance et responsabilité, délégation de signature à Madame MARTHOS LINDA pour tout ou partie des fonctions qu'il exerce en tant qu'officier de l'état civil sauf celles prévues à l'article 75 du code civil.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au recueil des Actes Administratifs.

Notifié le :

Signature de l'agent

Fait à Nîmes, le 0 1 OCT. 2025 Le Maire,

Jean-Paul FOURNIER